



## Précédent



**CONCILIER « FIN DU MONDE » ET « FIN DU MOIS », L'ÉDITO DE CYRIL CHABANIER** 

## Partager









**LUNDI 4 MAI 2020** 

Crise du Covid-19

Inspirée par les travaux d'un colloque organisé au Conseil économique, social et environnemental, la CFTC a fait sienne puis repris, dans sa motion d'orientation votée à Marseille, la proposition suivante : « Inscrire l'activité économique entre un plancher social – qui intègre la nourriture, le logement, la santé, l'éducation, la rémunération, etc., et en dessous duquel on ne peut descendre sous peine de précariser l'existence de chacun, et un plafond écologique qu'il est dangereux de franchir sans mettre en péril à plus ou moins long terme, la vie de l'homme sur Terre ». Une pure utopie ? Un récent

article du Monde révèle que la ville d'Amsterdam se nourrit de cette approche pour préparer la sortie du confinement... Pourquoi pas nous ?

On peut d'ores et déjà avancer quelques pistes. Pour éviter de crever le plafond environnemental, la CFTC défendra un vaste programme d'investissement dans les énergies renouvelables et dans la rénovation thermique des logements. Pour éviter la propagation des épidémies liées à la difficile cohabitation entre l'homme et l'animal, elle questionnera la pertinence des élevages intensifs. Elle privilégiera la production en circuits courts et, son corollaire, la consommation de proximité. Dans cette logique, il nous faudra bien également reconsidérer ces traités de libre-échange qui font traverser les océans à des aliments que nos agriculteurs peuvent produire euxmêmes.

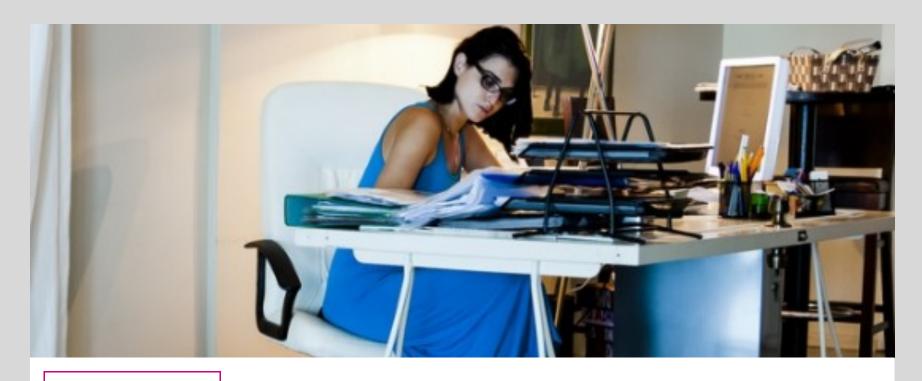
En plus de leurs avantages d'ordre écologique, ces quelques pistes contiennent aussi des perspectives d'emplois non délocalisables. Ne nions pas pour autant leurs difficultés. Les coûts de production générés par un modèle social que nous devons préserver voire renforcer entraînent des prix que tous les consommateurs ne sont pas en mesure d'assumer. N'oublions pas l'origine de la crise dite des « gilets jaunes » : l'augmentation du prix des carburants automobiles issue de la hausse d'une taxe qui se voulait « écologique ». C'est là qu'intervient dans notre réflexion la notion de plancher social. Les populations maintenues en dessous de ce plancher ne disposent pas d'un pouvoir d'achat compatible avec la préoccupation d'un plafond écologique !

Certaines franges de ces populations figurent parmi les métiers de première et deuxième lignes dont l'utilité nous saute aujourd'hui aux yeux. Parce que nous leur devons plus que des applaudissements, les solutions d'après crise devront restaurer leur pouvoir d'achat. Cette reconnaissance devra se traduire par une revalorisation de leur rémunération, à commencer par le Smic. Au-delà et pour tous les travailleurs, ce sont les classifications métiers qu'il faudra revoir afin de rémunérer à leur juste valeur certains savoir-être souvent considérés comme « allant de soi ». La crise a également révélé les inégalités de conditions de vie : petites surfaces, logements surpeuplés ou insalubres... Difficile dans ces conditions d'aider ses enfants à faire leurs devoirs ! L'Etat devra prendre à sa charge ces inégalités de destin, elles ne sont plus acceptables !

Aucun sujet ne devra être tabou pour concilier « fin du monde » et « fin du mois ». Je veux croire que les confédérations syndicales, les organisations patronales, les associations et les ONG parviendront à se mettre d'accord sur des propositions concrètes. Pour ce faire, elles devront chacune mettre de côté leurs intérêts particuliers et privilégier le bien commun. La situation l'impose, c'est aussi affaire de bon sens!

Cyril Chabanier, président confédéral

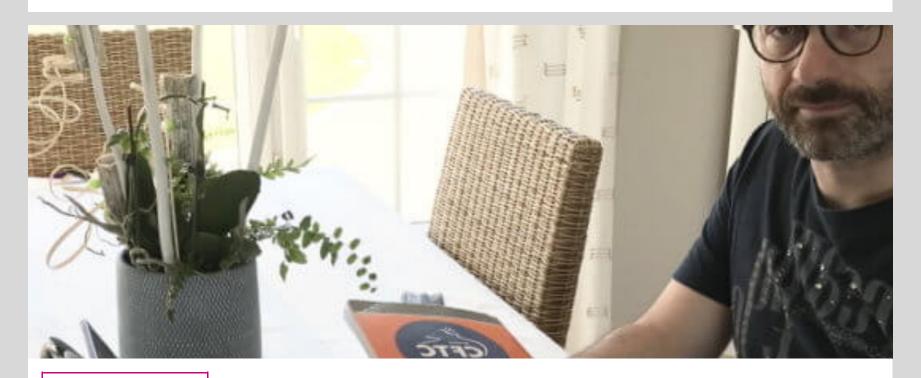
## Lire aussi



Foire aux questions

Télétravail : validité des accords, indemnités, traitement des jours fériés

Lire la suite



Notre drôle de vie

« Il a fallu se battre avec la direction pour faire fermer les agences », Benoît, salarié



Lire la suite















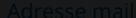


X

Inscription à la newsletter

Je ne suis pas un robot







J'approuve